



## **MIGRATIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE – MIDA**

### **APPEL À PROPOSITIONS – 2009**

**Cofinancement des projets entrepreneuriaux de co-développement présentés par les collectifs de sénégalais résidants aux Iles Canaries**

#### **1. Contexte**

Le projet Migrations pour le développement en Afrique (MIDA) est un projet lancé par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) et soutenu et financé par le Gouvernement de Canaries à travers la Direction Générale des Relations avec l'Afrique.

Avec le projet MIDA, l'OIM promeut et soutient une stratégie innovante de coopération internationale, ayant pour finalité de permettre aux migrants d'être acteurs de la croissance socio-économique de leur pays d'origine, en identifiant des synergies possibles entre les ressources des migrants et les besoins identifiés par les communautés d'origine.

MIDA n'implique pas nécessairement le retour systématique des migrants; il envisage plutôt une approche plus large et des formules compatibles avec leur volonté de contribuer au développement de leur communauté d'origine. Il s'agit plutôt d'un transfert de ressources humaines et financières, en fonction des priorités identifiées dans leur pays d'origine, vers des initiatives entrepreneuriales de codéveloppement.

Le terme "co-développement" renvoie à un projet d'entreprise, proposé par un individu ou un groupe, ayant un impact social particulier et prévoyant un partenariat fort avec les autorités locales (municipalités, provinces, régions), la société civile (ONG, associations) et le secteur privé (associations d'entreprises, banques, fondations et autres), où les migrants sont participants du développement de leurs pays.

La stratégie MIDA est donc en conformité avec les principes de Migration et Développement, qui ont obtenu un large soutien: convaincu que les migrations internationales, si soutenues par des politiques appropriées, peuvent influencer positivement le développement aussi bien des pays d'origine que de destination, les Gouvernements nationaux et la communauté internationale ont convenu intégrer les migrations dans l'agenda de développement et dans les stratégies nationales de réduction de la pauvreté.

---

**OIM - Misión en España:**

Fernando El Católico, 10 1º A • 28015 Madrid • España

Tel: +34.91 594 3670 • Fax: +34.91 594 3283 • E-mail: [iommadrid@iom.int](mailto:iommadrid@iom.int) • E-mail MIDA : [tbotella@iom.int](mailto:tbotella@iom.int)  
Internet: <http://www.iom.int>; [www.iommadrid.es](http://www.iommadrid.es)



## 2. Objectif général

L'objectif général de MIDA est de contribuer au développement socio-économique des pays d'origine des femmes migrantes en Afrique de l'Ouest, à travers l'identification et le transfert de compétences, de ressources financières, sociales et professionnelles des femmes migrantes vivant en Italie ainsi que par la promotion de partenariats entre les communautés des pays d'origine et celles des pays de destination.

## 3. Objectif spécifique

Soutenir, à travers le cofinancement et l'appui technique, des projets de codéveloppement social et économique viables mettant en valeur le rôle des migrants sénégalais habitants aux Iles Canaries envers leur pays d'origine.

## 4. Groupe cible

Le présent appel est ouvert aux migrants sénégalais résidant légalement aux Iles Canaries (et à leurs associations officiellement enregistrées).

Les projets soumis doivent être soutenus par un partenariat fort parmi les autorités locales (municipalités, provinces, régions), la société civile (ONG, associations) et le secteur privé (associations d'entrepreneurs, banques, fondations et autres), souhaitant créer et participer à un projet de co-développement dans les pays d'origine des migrants.

Pour participer à la sélection, les candidats devront décrire en détail le projet de codéveloppement social et économique qu'elles ont l'intention de monter, à travers la **Fiche de Projet** attachée (Annexe B).

## 5. Contenu de l'Appel à Propositions

### 5.1 Appui aux bénéficiaires

Selon le présent Appel à Propositions, les bénéficiaires sélectionnés seront soutenus dans le démarrage de leur projet à travers une subvention accompagnée par un appui technique au Sénégal.

#### 5.1.1 Subvention

Le budget total disponible pour les subventions pour 2009 est de 15.000 euros. Les initiatives de co-développement sélectionnées recevront un co-financement sous forme de donation du Gouvernement de Canarias par le biais de l'OIM, pour

un maximum de 60% du montant total du budget pour chaque projet de co-développement, jusqu'au maximum de 5.000 Euros par projet.

Les montants finaux de l'assistance financière attribuée à chaque projet seront déterminés par la commission de sélection sur la base du budget disponible et de l'évaluation des propositions sélectionnées (pouvant être modifié selon les nécessités, opportunités et/ou disponibilités de fonds). La donation récompensera l'effort de partenariat visant à développer les liens entre les pays d'origine et de destination, tout comme l'impact social du projet.

Les candidats devront notifier par communication écrite les détails du compte bancaire dans le pays d'origine où la subvention devra être payée en cas de sélection de leur projet.

#### 5.1.2 Appui technique en gestion d'entreprise

Au but de gagner les compétences nécessaires pour gérer une entreprise de façon fructueuse et en respectant le cadre légal local, les bénéficiaires sélectionnées (ou leur partenaires locales désignés) pourront avoir les services d'assistance technique des experts du bureau de l'OIM Dakar.

### 5.2 Coûts éligibles

La subvention doit être intégralement utilisée dans le pays d'origine.

### 5.3 Conditions de paiement

La subvention sera payée sous les conditions suivantes:

- Un premier versement, correspondant à 50% du montant de la subvention allouée, sur signature de l'**accord de subvention** par le bénéficiaire;
- Un deuxième versement, correspondant à 30% du montant de la subvention allouée
- Un versement final correspondant à 20% du montant de la subvention allouée, sur réception et approbation d'un rapport d'étape incluant un rapport financier.

Cette distribution des fonds pourra être modifié selon les nécessités des projets.

## 6. Critères d'éligibilité, sélection et attribution

### 6.1 Critères d'éligibilité

- Les candidats doivent être des migrants provenant du Sénégal, résidant légalement aux Iles Canaries, en Espagne, associations officiellement enregistrées de migrants sénégalais; coopératives migrants; entreprises déjà existant et appartenant à des migrants. La sélection fera spéciale attention aux initiatives promues par des femmes.

- Si le candidat est une entité collective (association, coopérative, etc.), il est nécessaire qu'au moins une partie de ses membres soient des migrants provenant de Sénégal.
- Les projets soumis doivent être réalisés au Sénégal.
- Associations, coopératives et entreprises participant à la sélection doivent fournir la documentation officielle de leur registration chez les autorités pertinentes.
- Les candidats doivent présenter leur curriculum vitae qui sera joint à la proposition de projet;
- Les candidats doivent fournir les preuves de leur investissement financier dans le projet (en espèces ou en nature), s'élevant au minimum à 40% des frais totaux du projet;
- L'existence d'autres partenaires du projet: autorités locales, associations de la société civile et partenaires privés, en Espagne ou en Sénégal sera tenue en compte;
- La participation de partenaires privés et publics au projet doit être prouvée par une lettre de partenariat. La candidature pour la subvention doit comporter un engagement explicite écrit de chaque partenaire, stipulant qu'il fournira le montant du financement énoncé dans la candidature;
- Les candidats doivent soumettre des projets qui respectent l'environnement et les droits des travailleurs.

## 6.2 Critères de sélection

La proposition de projet devrait:

- Bénéficier la communauté où l'entreprise est établie;
- Se référer à des projets de co-développement économique et social viable promouvant le rôle des femmes immigrées en Espagne;
- Présenter un projet entrepreneurial assurant sa durabilité et la création d'emploi;
- Entraîner des partenariats importants sur les territoires español et du pays d'origine, facilitant les relations transnationales;
- Utiliser des technologies innovantes et/ou entraîner le transfert de nouvelles technologies;
- Augmenter et promouvoir la participation des communautés locales.

## 6.3 Critères d'attribution

Parmi les projets qui remplissent les critères d'éligibilité et de sélection, la préférence sera donnée aux projets qui:

- Réinvestissent une partie des revenus de l'entreprise dans des activités sociales;
- Comportent un impact social des activités entrepreneuriales;
- Comportent un co-financement par le secteur privé;
- Permettent l'insertion de l'entreprise dans des chaînes de production.



Pour avoir des informations supplémentaires sur les critères de sélection, les candidats peuvent se référer à la Grille d'Évaluation ci-jointe (Annexe A), qui sera utilisée comme un outil pour sélectionner les bénéficiaires selon le présent Appel à Propositions.

## 7. Soumission de la candidature

### 7.1 Comment soumettre une candidature

La proposition de projet doit être soumise en remplissant la **Fiche de Projet** ci-jointe (Annexe B). La candidature doit être exacte et **complète**, c'est-à-dire que **tous** les documents et les éléments dans la fiche de projet doivent être présentés (incluant les annexes et les documents exigés dans la fiche doivent être complétés tels que demandé). Si un document demandé n'est pas disponible, il est nécessaire de spécifier cela et de fournir une explication.

La Fiche de Projet, dûment remplie, doit être soumise en **format électronique** (c'est à dire en pièces jointes à un email). Les candidatures présentées sur **papier ne seront pas** considérées.

- Les candidatures par email doivent être envoyées à l'adresse: [tbotella@iom.int](mailto:tbotella@iom.int)

### 7.2 Langue de la candidature

Les candidatures doivent être soumises **en espagnol ou français**, en vue d'être évaluées par le personnel de l'OIM en Espagne et au Sénégal.

### 7.3 Date limite

La date limite pour cet appel à propositions est le **11 septembre 2009**.

Pour s'assurer du respect de la date limite, sera prise en considération la date d'envoi, ou la date certifiée par le consignataire en cas de courrier ou de remise par porteur.

**Le projet/affaire devra commencer le plus tard le 9 octobre** et les candidats devront envoyer de l'information sur l'état de la mise en place et des premiers mois le 9 novembre et le 9 décembre, pour pouvoir faire un suivi des projets. Ils seront aussi en contacte directe avec l'agence de l'OIM à Sénégal.



## 8. Où trouver les documents nécessaires

Les Fiches de Projet sont disponibles sur demande à l'OIM à Mlle Teresa Botella ([tbotella@iom.int](mailto:tbotella@iom.int)) et sur le site web de l'OIM ([www.iommadrid.es](http://www.iommadrid.es))

## 9. Suivi de la soumission des candidatures

L'OIM examinera les candidatures reçues et établira une liste préliminaire des bénéficiaires potentiels se conformant aux critères d'éligibilité indiqués au point 6.1. Sur la base de cette liste, la sélection finale sera effectuée par un Comité d'évaluation composé par des experts.

Les personnes sélectionnées recevront une notification écrite du résultat de la sélection complète avec toutes les informations relatives à la date du début du projet et les modifications pertinentes, si nécessaires.

Les candidats qui ne seront pas sélectionnés **ne recevront aucune notification** par écrit.

## 10. Contrôle

Les projets sélectionnés seront suivis par le personnel de l'OIM en Espagne et à Sénégal. Des réunions avec les principaux partenaires et les parties prenantes pourront être organisées pour évaluer/discuter les éventuels besoins d'appui, d'ajustements ou de révision de la stratégie.

---

### OIM - Misión en España:

Fernando El Católico, 10 1º A • 28015 Madrid • España

Tel: +34.91 594 3670 • Fax: +34.91 594 3283 • E-mail: [iommadrid@iom.int](mailto:iommadrid@iom.int) • E-mail MIDA : [tbotella@iom.int](mailto:tbotella@iom.int)  
Internet: <http://www.iom.int>; [www.iommadrid.es](http://www.iommadrid.es)



IOM • OIM

Gobierno  
de Canarias

## Annexe A – Critères d'éligibilité

A) CRITERES RELATIFS AU PROJET	Points
<b>1. Intérêt stratégique et partenariat</b>	<b>Max 35</b>
1.1 Capacité de l'entreprise à créer de l'emploi et des revenus pour la communauté locale	Max 10
1.2 Participation à des programmes de développement économique viables sponsorisés par des institutions locales italiennes	Max 5
1.3 Niveau de participation de partenaires locaux privés et publics en Italie et dans les pays ciblés, à différents niveaux du projet (identification du projet; soutien financier; mise en œuvre et contribution en terme de compétences, aptitudes, technologies, chaînes de distributions, évaluation)	Max 10
1.4 Insertion du projet dans les plans de développement local, se focalisant sur les secteurs locaux prioritaires (en termes de zones géographiques et de secteurs productifs) et en impliquant les autorités locales dans les réseaux du territoire	Max 5
1.5 Insertion du projet dans les chaînes de production et avec des collaborations économiques avec d'autres personnes dans le pays ciblé	Max 5
<b>2. Méthodologie/ Cohérence du projet</b>	<b>Max 35</b>
2.1 Viabilité économique et financière	Max 10
2.2 Pertinence de la proposition de projet par rapport au contexte d'intervention, au but du projet et aux conditions locales du secteur productif choisi	Max 10
2.3 Valeur ajoutée en terme de technologies et d'approches innovantes, possibilité de créer un effet multiplicateur (possibilité de reproduire le projet et d'en étendre les résultats, dissémination d'information, impact sur le contexte local)	Max 5
2.4 Présence d'indicateurs pour évaluer les activités et les résultats	Max 5
2.5 Adeguation des coûts prévus avec les activités de mise en œuvre du projet, transparence et précision du plan d'affaires	Max 5
<b>3. Conséquences socio-économiques</b>	<b>Max 15</b>
3.1 Augmentation et valorisation des ressources humaines locales, implication et renforcement des femmes de la communauté locale (en Italie et dans le pays ciblé)	Max 10
3.2 Capacité à avoir un impact économique en terme de création d'activités liées au projet	Max 5
<b>B. CRITERES RELATIFS AU CANDIDAT</b>	
<b>4. Intérêt</b>	<b>Max 15</b>
4.1 Compétences/expérience du candidat et des partenaires locaux dans le secteur d'activité de l'entreprise	Max 10
4.2 Associations, entreprises de type coopératif/associatif (qui existent déjà ou devant être créées) ou/et participation à des consortiums d'entreprises	Max 5
<b>5. Compétences en management</b>	<b>Max 20</b>
5.1 Capacité du candidat à contribuer en espèces au financement du projet	Max 5
5.2 Capacité du candidat à obtenir des co-financements d'autres partenaires, pour couvrir les frais non financés par l'OIM et par le candidat	Max 10
5.3 Clarté dans la répartition des rôles et des compétences au sein de l'équipe dirigeante (en Italie et dans le pays cible)	Max 5
<b>MAXIMUM DE POINTS ATTRIBUS</b>	<b>120</b>

OIM - Misión en España:

Fernando El Católico, 10 1º A • 28015 Madrid • España

Tel: +34.91 594 3670 • Fax: +34.91 594 3283 • E-mail: iommadrid@iom.int • E-mail MIDA : tbotella@iom.int

Internet: <http://www.iom.int>; [www.iommadrid.es](http://www.iommadrid.es)